



Le 17 mai 2016

**Objet : Coûts totaux annuels pour les employés et cadres ayant participé à des cours de formation pour apprendre l'anglais et le français de 2006 au 29 avril 2016  
N/Corr. : 69757**

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande enregistrée à notre bureau le 29 avril 2016 visant à:

*« Obtenir copie de tout document incluant statistique/donnée que détient votre organisme et ou/ministère et me permettant de voir par année le nombre d'employés et ainsi que les cadres (tous les employés) qui ont participé des cours/formations pour apprendre l'anglais et ce pour chacune des années suivantes 2006,2007,2008,2009,2010,2011,2012,2013,2014,2015,2016 à ce jour, le 29 avril. (Je veux aussi savoir les coûts totaux dépensés \_\_\_\_\_ \$ par année par votre organisme et ou/ministère pour que leurs employés et cadres participent à des formations/cours en anglais.*

*Obtenir copie de tout document incluant statistique/donnée que détient votre organisme et ou/ministère et me permettant de voir par année le nombre d'employés et ainsi que les cadres (tous les employés) qui ont participé des cours/formations pour apprendre le français et ce pour chacune des années suivantes 2006,2007,2008,2009,2010,2011,2012,2013,2014,2015,2016 à ce jour, le 29 avril. (Je veux aussi savoir les coûts totaux dépensés \_\_\_\_\_ \$ par année par votre organisme et ou/ministère pour que leurs employés et cadres participent à des formations/cours/en français.». (Sic)*

À cet effet, nous vous transmettons par la présente une partie des renseignements que vous souhaitez obtenir.

Quant aux renseignements des années financières 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, il s'avère qu'ils n'existent plus, puisqu'ils ont été détruits conformément aux dispositions de la *Loi sur les archives* (RLRQ, c. A-21.1). Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande pour ces périodes.

... 2

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Carole Morin-Barrette, notaire  
Responsable de l'accès à l'information

p. j.

## Nombre de participants et coût des formations

ANGLAIS		
ANNÉES	Nbre de participants	Coût Total
2009-2010	89	38 142,30 \$
2010-2011	10	6 678,11 \$
2011-2012	54	27 565,79 \$
2012-2013	187	60 004,80 \$
2013-2014	24	18 259,51 \$
2014-2015	6	4 274,30 \$
2015-2016	7	4 858,31 \$

FRANÇAIS		
ANNÉES	Nbre de participants	Coût Total
2009-2010	11	3 637,12 \$
2010-2011	12	2 524,35 \$
2011-2012	8	2 462,83 \$
2012-2013	34	10 039,92 \$
2013-2014	4	1 531,52 \$
2014-2015	12	2 004,00 \$
2015-2016	12	2 004,00 \$

\* Le coût total inclut les frais d'inscription et de déplacement ainsi que le salaire de l'employé

\* Source Service du soutien à l'administration - DRH 2016-05-10